

Fiche Socle n°1

Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / Transversal

Enjeux au sein de la thématique : 1/Garantir un accueil de qualité ♦ 2/Être un territoire attractif ♦ 3/Des ressources gérées et disponibles

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	- Autres Directions de Mellois en Poitou : - Direction Aménagement-Habitat (DAH), SIG, Direction des Affaires Juridiques (DAH), Direction des Services Techniques (DST) - Structures et organismes : - Région - Chambres consulaires - Représentants d'entreprises - Communes
Diagnostic de la situation	- Hétérogénéité des zones d'activités. - Sous-occupation des lots anciennement commercialisés en Zones d'Activité Economique. - Disponibilité réelle très faible des ZAE ne permettant pas de répondre à la demande. - Surconsommation foncière limitant les développements à venir (loi Zéro Artificialisation Nette).
Objectifs	- Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises (objectif transversal) - Document stratégique et opérationnel permettant d'organiser les modalités d'accueil et de développement des activités économiques sur le territoire. - Partager un projet de développement économique territorial. - Se mettre en conformité avec la loi NOTRe et permettre la mise en œuvre de la compétence Développement Economique (périmètre d'intervention ZAE). - Optimiser la gestion de la ressource foncière (respect du SCOT et contribution au PLUIH). - Proposer des solutions foncières adaptées aux besoins des entreprises (parcours d'entreprises). - Développer la complémentarité des entreprises. - Attirer une diversité d'acteurs économiques – quantitativement et qualitativement.
Description de l'action	- Il s'agit d'une action socle dont découlent plusieurs actions : - Recensement ZAE et définir les zones communautaires (périmètre loi NOTRe) – Fiche 1.1

Fiche Socle n°1

Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises

 Description de l'action	• Déterminer les besoins fonciers par année (conformité SCOT) – 1.2 • Qualifier les ZAE retenues (vocation par ZAE ; complémentarité) – 1.3 • Définir les critères d'implantation des entreprises – 1.4 • Contribution au PLUi-H pour intégrer les besoins de foncier économique – 1.5 • Politique de commercialisation des biens immobiliers non nécessaires à la stratégie d'attractivité – 1.6 • Externalisation de la gestion locative pour l'immobilier d'entreprise – 1.7 ○ Pour mener à bien la réalisation du schéma d'accueil des entreprises, un bureau d'études spécialisé accompagnera la communauté de communes – 1.8 (consultation selon cahier des charges courant 2023).
 Gains pour le territoire (Ex : fiscalité, ressources préservées, emplois, impact carbone, synergies entre acteurs locaux, image du territoire ...)	○ Anticipation et planification de notre consommation foncière. ○ Identifier / qualifier les entreprises potentiellement contributrices de recettes fiscales et contribution au développement de la richesses locale. ○ Faciliter l'interaction entre les entreprises et encourager le développement local et le développement de filières choisies. ○ Selon les critères retenus, possibilité d'agir sur le développement de l'emploi. ○ Développement de l'attractivité et de l'image globale du tissu économique de territoire. ○ Développer un écosystème favorable au développement économique. ○ Permettre le parcours immobilier des entreprises sur le territoire tout au long de leur développement (foncier et immobilier d'entreprise).
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Rédaction cahier des charges / consultation : 4^{ème} trimestre 2022 ○ Etude : 6 à 12 mois. ○ Délibération périmètre loi NOTRe : 3^{ème} trimestre 2023 ○ Délibération SAE : 4^{ème} trimestre 2023
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☒ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Ratio consommation foncière par année ○ Nombre d'entreprises exogènes implantées ○ Nombre d'entreprises endogènes suivies ○ Nombre de contact engagé par année

Fiche Socle n°2

Mettre en place un plan de gestion durable des ZAE

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : 1/Garantir un accueil de qualité ♦ 2/Être un territoire attractif ♦ 3/Des ressources gérées et disponibles

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou : Direction de l'Attractivité ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	- Autres directions de Mellois en Poitou : - Direction des Services Techniques (DST) - SIG - Direction Aménagement-Habitat (DAH) - Autres EPCI pour partage de bonnes pratiques - Région - Communes - CNRS (impact biodiversité et amélioration conception des ZAE) - Exploitants agricoles (expérimentation innovantes) - Prom Haies
Diagnostic de la situation	- Hétérogénéité des niveaux de gestion des zones d'activités. - Gestion différente en fonction des gestionnaires et selon historique (CCMP, Communes avec ou sans convention). - Défaut de gestion de certaines Zones d'Activité Economique. - Situation confuse : domanialité, fréquence des interventions, limites du domaine d'intervention selon champs de compétence. - Impact défavorable sur le paysage. - Impact défavorable dans le cadre de la commercialisation des lots.
Objectifs	- Harmoniser et optimiser la gestion des espaces vert. - Mettre en place une gestion des voiries communautaire (spécifique ZAE – compétence économique) - Définition / programmation des couts de gestion (budget annuel et PPI). - Maîtriser les couts de fonctionnement. - Clarification de la domanialité revenant à la communauté de communes. - Garantir la sécurité des sites sous compétences communautaires (gestion du domaine, sécurité routière...). - Sensibiliser, inciter et accompagner les entreprises à améliorer leur gestion d'espaces verts privés.
Description de l'action	- Au préalable, nécessité de définir le périmètre des ZAE relevant de la compétence CCMP (mise en conformité loi NOTRe). Action 1.1 - Identifier les terrains concernés avec solutions adaptées (espaces publics communs, lots à construire, réserve foncière). Action 2.1 - Définir le type d'espace vert souhaité ou possible selon les usages ; y compris actions alternatives (prairies fleuries, éco pâturage, vitrine filières, zones tests...). Action 2.1

Fiche Socle n°2

Mettre en place un plan de gestion durable des ZAE

 Description de l'action	○ Intégrer le plan de gestion au SIG – Cartographie les parcelles selon niveau de gestion, usages, fréquence... Suite Action 2.2 ○ Intégrer dans le plan de communication, une action d'information et de sensibilisation pour expliquer la démarche de gestion différenciée / solutions adaptées / actions tests et favoriser l'acceptation sociale des riverains, des usagers et des communes. Action 2.3 ○ Intégrer le logiciel métier de la direction des services techniques via un travail spécifique avec le SIG pour organiser la gestion et les interventions de maintenance dans les ZAE + lien convention de services avec les communes. Action 2.4
 Gains pour le territoire	○ Equité de traitement entre les usagers et les communes. ○ Développement de l'attractivité et de l'image globale des ZAE. ○ Amélioration de l'environnement : développement de la biodiversité, réduction des intrants, préservation/amélioration qualitative et quantitative de la ressource en eau, qualité paysagère. ○ Connaissance et optimisation des pratiques (maitrise des coûts).
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Impact sur harmonisation des conventions CCMP / Communes : 2nd semestre 2022 / 1^{er} semestre 2023 ○ Recensement des disponibilités, temporalité et cartographie des disponibilités en ZAE : 2d semestre 2022 / / 1^{er} semestre 2023 ○ Expérimentation nouvelles pratiques *: 2023. <i>*sous réserve délibération préalable définissant le périmètre ZAE dans le cadre loi NOTRe.</i>
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Cartographie état des lieux réalisé. ○ Mise en place progressif du plan de gestion (40% des ZAE la 1^{ère} année, 70% la 2^{nde}, 100% la 3^e). ○ Retour d'évaluation (entreprises, communes, gestionnaire).

Fiche Socle n°3

Mettre en place un plan d'animation des parcs d'activité

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / Transversal

Enjeux au sein de la thématique : 1/Garantir un accueil de qualité ♦ 2/Être un territoire attractif ♦ 3/Des ressources gérées et disponibles

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ Mellois en Poitou autres Directions : • Communication • Projet de territoire et ingénierie territoriale ○ Région ○ Communes ○ Chambres consulaires ○ Organismes thématiques (pôle emploi, MEDEF...) ○ Club des entreprises
Diagnostic de la situation	○ Absence d'animation à destination des entreprises (chefs d'entreprises, salariés, usagers). ○ Qualité d'accueil des entreprises sur le territoire déficiente. ○ Multitude de sites et d'implantation sans action structurée pour permettre le développement et l'interaction des entreprises du territoire.
Objectifs	○ Structurer et organiser l'accueil des entreprises sur notre territoire (zones d'Activité Economique et hors ZAE). ○ Identifier la compétence Développement Economique de Mellois en Poitou et la faire connaître auprès des acteurs économiques du territoire. ○ Permettre le développement de liens entre entreprises. ○ Mettre en place un écosystème propice au développement des entreprises du territoire.
Description de l'action	○ Rencontrer les chefs d'entreprises du territoire. Visite régulière d'entreprise. Action 3.1 ○ Mutualisation des services ; réflexion à mener pour le choix des services pertinents. Action 3.2 ○ Organiser l'accueil des entreprises : par exemple mise en place d'un kit d'accueil. Action 3.3 ○ Organiser l'animation des parcs d'activités : temps forts programmés à l'échelle du territoire ou des zones d'activités ou par types de zones. Action 3.4 ○ Promotion des aides et dispositifs. Action 3.5 ○ En lien avec la Fiche Socle 2, comme élément d'animation : intégrer dans le plan de communication une action d'information et de sensibilisation pour

Fiche Socle n°3

Mettre en place un plan d'animation des parcs d'activité

	expliquer la démarche de gestion différenciée /solutions adaptées / actions tests. Action 2.3
 Gains pour le territoire	○ Développement de l'attractivité et de l'image globale du territoire en général et des ZAE en particulier. ○ Interactions entre les entreprises permettant leur développement. ○ Meilleure connaissance du tissu économique permettant d'anticiper les « problèmes » et les freins au développement.
 Calendrier comprenant les points d'étape	
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Nombre d'événements organisés ○ Nombre d'entreprises touchées ○ Nombre de salariés touchés ○ Retour d'évaluation (entreprises, communes, gestionnaire)

Fiche Socle n°4

Mettre en place une stratégie de commercialisation

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / Transversal

Enjeux au sein de la thématique : 1/Garantir un accueil de qualité ♦ 2/Être un territoire attractif ♦ 3/Des ressources gérées et disponibles

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ Gestionnaires réseaux ○ Urbanisme ○ SIG ○ Services Techniques ○ Communes
Diagnostic de la situation	○ Mauvaise visibilité sur les lots libres de construction à vendre par la collectivité et leurs statuts : inscription ou non comme actif ZAE au niveau du budget, aménagé ou à aménager, viabilisé ou non, disponibilités des réseaux, documents d'urbanisme (compatible, révision ou modification en cours, à prévoir...), occupation agricole CMD ou autre type d'occupation ainsi que dates d'effet, disponibilité, contraintes (par exemples servitude ligne HTA ou canalisation sous terrain gaz, périmètre aire de captage eau potable...) etc. ○ Absence d'une délibération cadre, conformité loi NOTRe, définissant le périmètre des zones d'activités relevant de CCMP. Périmètre d'intervention à définir au préalable de toute action d'aménagement. ○ Absence de processus de cession : conditions suspensives, cahier des charges de cessions le cas échéant. (Présence de nombreux terrains en ZAE aménagés, viabilisés et cédés sans projet ni occupation). ○ Concurrence entre les nombreux sites et politique tarifaire incohérente ; écart de prix considérable déconnecté de l'offre et de la demande. ○ Budget ZAE chroniquement déficitaire.
Objectifs	○ Sécuriser les ventes de terrain. ○ Être en mesure de répondre favorablement et précisément aux demandes, dans les meilleurs délais. ○ Harmonisation de la politique tarifaire. ○ Démarche pro-active de commercialisation autour de domaines d'activités ciblés ou de ZAE ciblées. ○ Améliorer la négociation foncière pour réduire le déficit du budget ZA.
Description de l'action	○ Mettre en place une procédure de cession sécurisée. Action 4.1 ○ Bench mark de la tarification des territoires limitrophes pour définir une politique tarifaire cohérente. Action 4.2 ○ Mener une coordination avec la direction des Domaines. Action 4.3

Fiche Socle n°4

Mettre en place une stratégie de commercialisation

 Description de l'action	○ Elaboration d'une politique tarifaire cohérente (conformément à la stratégie DAET et schéma d'accueil des entreprises). Action 4.4 ○ Recollement des informations, complétudes des données et travail spécifique en lien avec le SIG pour cartographier la donnée et cartographier l'inventaire des fonciers disponibles (libre de suite, moyen, long terme). Action 4.5 ○ Mettre en œuvre des actions spécifiques de commercialisation (Affichage sur sites, communication, site internet, agence, publication spécialisée...) en concordance avec la stratégie DAET. Action 4.6 <i>*sous réserve, au préalable, de la définition du périmètre d'intervention ZAE CCMP.</i>
 Gains pour le territoire	○ Développement de l'attractivité du territoire et de l'image globale des ZAE. ○ Meilleure gestion des disponibilités foncières. ○ Meilleure réactivité vis-à-vis des porteurs de projet. ○ Optimisation des parcelles à construire. ○ Tendre vers un équilibre du budget annexes ZAE (actuellement déficitaire).
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Préalablement : définition du périmètre d'intervention ZAE CCMP. ○ Travail de recollement et vérification des données : 1^{er} semestre 2023. ○ Cartographie de la donnée 1^{er} semestre 2023. ○ Mise en place de la politique tarifaire après validation de la stratégie DAET et élaboration du schéma d'accueil des entreprises. ○ Actions de valorisation d'un site ou d'une filière en vue de commercialisation.
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Nombre d'actions spécifiques ○ Montant annuel des cessions ○ Prix moyen des cessions /m² (+évolution)

Fiche Socle n°1

Soutenir les projets agricoles : installation et transmission-reprise

Axe : Accueil des entreprises / **Agricole et alimentation** / Tourisme / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Maintenir une agriculture plurielle et rémunératrice

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ Chambre d'agriculture : Point Accueil Installation Transmission ○ Autres acteurs de l'accompagnement : SAFER, Afipar, champ du partage, terres de liens, Association de Woofing ○ Centre de formation : Lycée agricole, CFPPA, ... ○ Partenaires spécifiques selon ○ Draaf ○ Région ○ Autres EPCI ○ Interprofessions ○ .../...
Diagnostic de la situation	○ Diminution du nombre d'exploitations et d'exploitants notamment en filière d'élevage avec l'enjeu du renouvellement des générations avec de nombreux départs à la retraite mais aussi en lien à la conjoncture actuelle. ○ Difficulté de transmission des exploitations : potentiel de repreneur, apports financiers, problématique revenu-travail, ... ○ Augmentation des installations hors cadre familial qui soulève la problématique d'investissement et d'accès au foncier, mais aussi d'accompagnement et de maîtrise technique ○ Un réseau d'acteurs existants avec des accompagnements déjà réalisés par plusieurs structures sur la thématique de manière individuelle
Objectifs	○ Maintenir le tissu d'exploitations de Mellois en Poitou avec une diversité de production afin d'assurer à moyen et long terme l'approvisionnement des entreprises de l'aval présentes sur le territoire (économie agricole dont les emplois directs et indirects) ○ Contribuer de manière transversale à la dynamique du territoire intégrant la logique du développement durable
Description de l'action	○ FA 1-1 Organiser un accompagnement coordonné Rencontre des partenaires : état des lieux de l'existant, partage d'une définition commune de « l'agriculteur », déterminer les objectifs communs avec une analyse des dispositifs existants, élaboration des partenariats et mise en œuvre plan d'actions partagés : base de données mutualisée (observatoire agricole : futurs installés, exploitation à céder, ...), rdv commun porteurs de projets ... Un questionnaire sera transmis aux structures en amont des échanges.

Fiche Socle n°1

Soutenir les projets agricoles : installation et transmission-reprise

 Description de l'action	- FA 1-2 Définition d'une stratégie foncière à vocation agricole pour les parcelles propriété de Mellois en Poitou en priorité avec un enjeu majeur de transmission - FA 1-3 Définition d'une stratégie pour la gestion optimisée de la ressource en eau avec quels accompagnements possibles tant sur la quantité et qualité Réflexion à conduire : critères d'éligibilité à des dispositifs financiers de MEP, partenariats avec les structures en place, ... - FA 1-4 Elaboration de dispositifs financiers Recensement des dispositifs financiers existants, définir les objectifs des accompagnements possibles, rédaction des règlements avec expertise juridique, déploiement et communication - FA 1-4 a Dispositif d'aide à l'investissement agricole - FA 1-4 b Autres dispositifs financiers (cf. Fiche Socle 2 - Accompagnement filière en tension, structuration filières ...) - FA 1 - 5 Mise en œuvre d'un observatoire de suivi à l'échelle de Mellois en Poitou : effectifs, production, cartographie ...
 Gains pour le territoire	- Maintien du tissu économique (production et transformation) et de la valeur ajoutée sur le territoire / création de richesse - Conservation de la diversité des paysages : prairie-bocage - Préservation de la ressource en eau avec le soutien de pratiques vertueuses
 Calendrier comprenant les points d'étape	- En cours : recensement des dispositifs financiers => groupe de travail dispositif immobilier 1^{er} semestre 2023 : Organiser une réunion partenariale de présentation de la stratégie pour établir les partenariats possibles avec rédaction des fiches actions à mettre en œuvre à partir de 2023
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☒ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- Nombre de porteurs de projets accompagnés - Suivi Nombre d'exploitations / Nombre d'exploitants, - Photographie de la diversité des productions et du maillage IA

Fiche Socle n°2

Accompagnement des filières en tension et structuration des filières émergentes

Axe : Accueil des entreprises / **Agricole et alimentation** / Tourisme / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : 1/Maintenir une agriculture plurielle et rémunératrice
♦ 2/Structurer un territoire nourricier

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou : Attractivité – Aménagement – Finances - Assemblées ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ Chambres consulaires, Civam, BIO NA, Coop de France NA, CNRS, acteurs liés à la filière bois ○ Têtes de réseau / Interprofessions selon filières concernées ○ Région/ Département / Epci
Diagnostic de la situation	Identification des filières en difficultés : ○ Diminution des productions d'élevages : problématique renouvellement des générations, attractivité des métiers (pénibilité, astreintes, ...), investissement de capitaux, modèles économiques ... ○ Intérêt croissant ces dernières années pour des installations en maraichage avec la problématique d'accès au foncier, à l'eau pour les hors cadre entre autres. ○ Et en parallèle le constat réalisé ces dernières années sur la pérennité et la viabilité de ces installations avec des arrêts importants. Opportunité pour l'accompagnement de nouvelles filières ○ Enjeu de diversification pour les agriculteurs, création de valeur ajoutée locale, enjeu rémunération des producteurs, ... ○ Obligations d'évolution, d'adaptation de nouvelles pratiques en lien aux contraintes climatiques et aussi en lien aux attentes de la société tant sur les modes de production que pour de nouveaux modes de consommation (accès à des protéines animales de qualité, la place des protéines végétales, alimentation, ...)
Objectifs	○ Maintien d'une diversité de productions agricoles : • Soutenir l'installation/transmission avec une dynamique économique locale dont la création de valeur ajoutée, d'emploi, • Maintien de paysages variés (polyculture élevage, céréales, boisements ...) avec la volonté de préserver les ressources (foncier, eau, biodiversité, ...) • Offre alimentaire locale diversifiée et accessible ○ L'accompagnement de filière implique des pratiques prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux
Description de l'action	○ FA 1 : Identifier les filières et définir les objectifs • Identifier les filières en tension et définir les filières prioritaires (critères : pourquoi les accompagner, quelles conséquences et quels impacts en cas de disparition ou de maintien, corrélation offre et demande, ...) • Identifier les opportunités de nouvelles filières : veille, sollicitation réseau, expertiser les possibilités, les pistes de travail, recherche AMI/AAP, ...

Fiche Socle n°2

Accompagnement des filières en tension et structuration des filières émergentes

 Description de l'action	• Prise de contact avec les têtes de réseaux des filières identifiées : partage des constats, présentation feuille de route des filières avec les objectifs et les actions engagées, lister les liens possibles avec le territoire, établir le partenariat avec rédaction d'un plan d'actions, ... Focus plan d'action : réflexion organisation collective, identification sur les besoins de transformation (outils collectifs de transformation et conservation tant productions animales que végétales), accompagnement technique spécifique (organisation du travail), recherche de débouchés dont la RHD, aide à l'investissement, communication métier (cible jeune, reconversion, ...) ; mise en œuvre de dispositifs financiers spécifiques ; ○ FA 2-1 - : Filière chanvre : poursuite du déploiement ○ FA 2-2 : Filière légumes : accompagnement – structuration maraichage et légumes de plein champs ; réflexion mise en œuvre espace test, définition des besoins outils transformation, ... ○ FA 2-3 : Filière animale : enjeu des outils d'abattage, de découpe, de transformation pour répondre aux besoins des débouchés ○ FA 2-4 : Filière protéines végétales : ○ FA 2-5 : Filière bois : en lien à la démarche déjà engagée avec l'entrée production et structuration de débouchés ○ FA 2-6 : autres filières identifiées... Actions liées : ○ FA 1-2 et FA 1-3 : Gestions des ressources : action foncier / action gestion de la ressource en eau ○ FA 1-4 : Dispositifs financiers ○ FA 3-1 : Agir sur l'offre
 Gains pour le territoire	○ Dynamique économique agricole sur le territoire avec création de richesse ○ Maintien démographie avec population active sur le territoire ○ Image du territoire : • Mise en avant de l'identité agricole de Mellois en Poitou : fierté • Territoire d'innovation
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Identifier les filières en tension et leurs besoins : 1^{er} trimestre 2023 ○ Identifier les nouvelles filières : 1^{er} trimestre 2023 ○ Travail avec les têtes de réseaux pour élaborer les fiches actions par filière avec un travail transversal en inter-filière (besoins communs, outils communs...) : 2^{ème} trimestre 2023 → Mise en œuvre plan d'action pluriannuel à partir de juillet 2023 pour la ou les premières filières identifiées.
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☒ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Suivi du nombre d'exploitations et du nombre d'agriculteurs par typologie : élevage par production, polyculture, grandes cultures par production, maraichage, arboriculture, ... ○ Suivi des surfaces concernées ○ Observatoire agricole et foncier

Fiche Socle n°3

Faciliter l'accès et la consommation de produits locaux

Axe : Accueil des entreprises / **Agricole et alimentation** / Tourisme / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Maintenir une agriculture plurielle et rémunératrice

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou : Attractivité - Service restauration – Affaires Juridiques - Finances - Pôle Solidarité ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ Région, Département et autres EPCI pour partages d'expériences et mutualisation des actions ○ Acteurs agricoles et de l'alimentaire : Chambre d'agriculture / Civam / BioNa / Résalis / MBE / les interpros NA (Interbio, Interfel, Interbev ...) / ARIA ... ○ Les acteurs de la santé et de l'actions sociales : CLS, acteurs de l'ESS dont axe alimentaire ; ○ Les acteurs des systèmes éducatifs
Diagnostic de la situation	○ Certaines productions sont déficitaires tandis que d'autres sont destinées principalement à l'export hors région ou hors territoire national avec la fluctuation des marchés mondiaux : notion de dépendance alimentaire ○ Déficit souligné de l'offre alimentaire locale en fruits et légumes ○ Les productions locales ne sont pas « accessibles » par l'ensemble des usagers du territoire : l'accès à une alimentation de qualité ○ Obligations réglementaires : mise en œuvre de la loi EGALIM en restauration collective ○ Nouvelles attentes de la société : locavore ○ Besoin d'un recensement de l'existant et de faciliter la mise en réseau. ○ Il n'existe pas de magasin de producteurs sur le territoire de Mellois en Poitou
Objectifs	○ Organiser un territoire nourricier avec le maintien d'une diversité de productions : produire, transformer et consommer en local en complémentarité des marchés existants à l'export avec une prise en compte des enjeux climatiques et de productions vertueuses ○ Assurer de nouveaux débouchés rémunérateurs pour les producteurs ○ Offrir un accès pour tous à une alimentation de qualité
Description de l'action	FA 3-1 : Agir sur l'offre ○ Etat des lieux de l'existant de production et de transformation ○ Consolider la production et des outils de transformation ○ Structurer de nouvelles filières / diversification (en lien Fiche Socle 2) ○ Développer et organiser l'offre en circuits courts avec les structures et les partenaires : offre de service formation, conseil pour un accompagnement spécifique ; questionnaire sur le fonctionnement d'un magasin de producteurs et explorer le besoin pour le territoire. FA 3-2 : Agir sur la demande

Fiche Socle n°3

Faciliter l'accès et la consommation de produits locaux

 Description de l'action	- FA 3-2 a Restauration collective publique : - Actions à conduire par Mellois en Poitou pour la restauration scolaire (évaluation du dispositif Mangeons Mellois, organisation de nouveaux marchés, ...) puis pour le CIAS. - Echanges dans un second avec les Collèges, lycées, foyers logements... - FA 3-2 b Restauration privée : collective et commerciale FA 3-3 : Agir sur l'information, la sensibilisation, l'éducation ...
 Gains pour le territoire	- Sécurisation de débouchés rémunérateurs pour les producteurs : valeur ajoutée sur le territoire, maintien voire création d'emploi ... - Impulsion d'une dynamique entre les acteurs locaux avec mise en avant des filières locales - Identification du territoire avec mise en avant de la politique d'achat - Sensibilisation et éducation des consommateurs sur les produits locaux, la saisonnalité, la modification des pratiques d'achat, une connaissance des modes de production ...
 Calendrier comprenant les points d'étape	- En cours : Poursuite de la participation de Mellois en Poitou aux travaux du PAT Départemental, et identifier les actions portées par le département qui peuvent être conjointes 2nd semestre 2022 : travail sur les marchés publics de la collectivité et poursuite du travail engagé avec le CIVAM sur l'appro local tous produits (1^{ere} réunion d'information sur les marchés en cours de programmation en octobre) 2nd semestre – 1^{er} trimestre 2023 : échanges avec les partenaires pour information, échange, structuration du projet ... Réunion d'information globale sur les 3 niveaux d'actions - Construction offre de service d'accompagnement des producteurs /porteurs de projets
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☒ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	Pour la FA 3-2 : Agir sur la demande - Evaluer le nombre de producteurs et transformateurs locaux fournisseurs de la collectivité (objectif : augmentation du nombre d'apporteurs locaux) - Nombre d'établissements labélisés et/ou accompagnés (valorisation des filières dans le cadre de labélisation) - Suivi des volumes des produits achetés par catégorie : Locaux ; Locaux et Bio ; ... (s'appuyer sur les critères et les enregistrements EGALIM) - Suivi du budget d'achat - Evaluation des retours plateaux : quantité de déchets FA 3-1 : Données de l'observatoire agricole (Fiche socle 1) en ciblant les débouchés

Fiche Socle n°4

Favoriser la connaissance et le dialogue entre les consommateurs citoyens et les agriculteurs

Axe : Accueil des entreprises / **Agricole et alimentation** / Tourisme / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Affirmer une identité territoriale « agricole »

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou : Attractivité – Communication – Animation du territoire ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	- Chambres consulaires, Civam, BIO NA, CNRS, organisations professionnelles par secteur d'activité, - Office du tourisme - Etablissements scolaire, centre de formation, CLEE - Acteurs de l'emploi - Municipalités, Département, autres EPCI - Etablissements de formation dont le lycée agricole - Médias
Diagnostic de la situation	Rupture de dialogue - Eloignement des citoyens avec une méconnaissance des pratiques agricoles pouvant conduire à de la défiance - Changement de posture, nouvelles attentes des consommateurs - Isolement du monde agricole avec une stigmatisation des modèles agricoles (enjeu climatique, environnement, paysager, ...) : opposition des systèmes - Conflit d'usage sur l'eau, le foncier, ... VS Proximité des producteurs - Acte d'achat en vente directe chez les producteurs (exemple dispositif Clic Paysan), marchés à la ferme, paniers collectifs, ... : le consommateur connaît « son producteur » et ses pratiques de production - Une multitude d'actions déjà mises en œuvre par les structures sans concertation
Objectifs	- Favoriser les échanges entre les citoyens et les agriculteurs pour une interconnaissance - Instaurer des espaces de dialogue et de débat - Donner de la visibilité à ce qui existe déjà
Description de l'action	FA 4-1 Coordination des actions « fermes ouvertes » - FA 4-1 a Etablir un diagnostic de l'existant - Recenser tous les dispositifs existants dans les différents réseaux : chambre d'agriculture « bienvenue à la ferme », Civam "De ferme en ferme", les actions spécifiques filières, les organisations locales « le clic paysan », « la Bêche à Melle » ... - Lister les exploitations du territoire réalisant déjà des portes ouvertes et /ou animations - FA 4-1 b Etablir le plan d'action

Fiche Socle n°4

Favoriser la connaissance et le dialogue entre les consommateurs citoyens et les agriculteurs

 Description de l'action	- Définir les différentes cibles : jeunes publics/scolaires ; collégiens ; grand public : habitants, touristes, ... - Déterminer positionnement de la collectivité et le type d'actions souhaitées : Coordination d'un programme d'animation et relayer les actions déjà existantes avec de la mise en réseau ; créer un/des événementiel(s) porté par la collectivité par thématique ; structurer des circuits de découverte pérennes ... - partager avec les partenaires concernés et rédaction de fiches actions par orientations, thématiques ... FA 4-2 : Accompagnement - Formation des agriculteurs - o Définir les besoins : matériels, logistiques, organisation d'évènement, prise de parole et posture ... - o Construite une offre de services : formation prise de parole, formation appui technique « organisation espace », - o Identifier les besoins de supports – d'outils : dépliants, visuels (kakémono, stand ...), ... FA 4-3 : Communication Métier - faire connaître les métiers liés aux filières agricoles - o Echanger avec les établissements scolaires et centre de formation : collèges, lycées, MFR ... pour connaître leur fonctionnement sur les actions métiers => sollicitation du CLEE et appui des réseaux eco-label. - o Echanger avec les acteurs de l'emploi : pôle emploi, CBE, missions locales, ... - o Recenser les initiatives déjà mises en place et mise en relation des différents acteurs (exemple Bravo les Artisans / Bravo les Agriculteurs). - o Organisation d'évènements spécifiques : visites d'entreprises, job dating, ...
 Gains pour le territoire	- o Economie locale : mise en réseau des producteurs et des consommateurs - o Dynamique de réseau d'acteurs multi secteurs : productions, ESS, acteurs associatifs, ... - o Contribuer à la promotion des filières de production du territoire / Valorisation des métiers agricoles - o Conforter l'identité de notre territoire avec fierté
 Calendrier comprenant les points d'étape	- o Recenser toutes les actions existantes et identifier les exploitations réalisant de l'accueil - o Etablir un calendrier des actions sur le territoire par cibles et/ou thématique : - celles existantes (à voir si du lien), - nouveaux événements : porté par MEP, porté par d'autres structures => décider des orientations souhaitées - o Réalisation du programme d'action pluriannuel
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- o Nombre d'évènements organisés par typologie - o Fréquentation par typologie d'évènement - o Nombre d'acteurs accompagnés : offre de formation, conseils, ... - o Retombées médias - o Identifier les indicateurs de suivis déjà mis en place par les structures partenaires

Fiche Socle n°1

Conforter et renforcer le schéma d'accueil touristique

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / Transversal	
Enjeu au sein de la thématique : Une destination qui s'organise pour faciliter l'expérience utilisateur	
Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☐ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : Office de tourisme du Pays Mellois
Partenaires	○ Département, ○ Équipements touristiques, ○ Territoires voisins
Diagnostic de la situation	○ Seulement 3 voyageurs sur 10 passent la porte des offices de tourisme ○ La nécessité, en parallèle de la transformation de l'OT associatif en EPIC, de construire le projet du futur OT ○ Constat de l'érosion de la fréquentation des points d'accueil ○ Un rééquilibrage entre communication en direction des touristes et habitants ○ La nécessité d'engager un travail spécifique sur la signalétique touristique ○ La tentation du tout digital : bonne ou mauvaise solution ? ○ Une offre qui manque de visibilité en l'absence d'un schéma de signalétique.
Objectifs	○ Capter les 7 voyageurs sur 10 qui ne passeront pas par l'office de tourisme ○ Renforcer la visibilité du territoire, via une signalétique pertinente ○ Accentuer le travail sur le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) afin de construire le projet du futur office de tourisme ○ Faciliter le parcours utilisateur sur le territoire (accès facilité à l'information, qualité de services...) ○ Mixer parcours physique et digital (phygital) ○ S'adapter aux flux des voyageurs/visiteurs sur le territoire et identifier les « portes d'entrée sur le territoire » ○ Affirmer l'Office de tourisme comme référent touristique du territoire (ingénierie) ○ S'adapter aux nouveaux comportements des visiteurs, notamment en termes d'hospitalité numérique (smartphone, médias sociaux). ○ Animer une nouvelle stratégie d'accueil sur le territoire en étroite collaboration avec les partenaires ○ Constituer un élément d'influence directe sur la perception qualitative du territoire ○ Être un élément facilitateur d'accès et de connaissance des activités du territoire ○ Être au cœur du dispositif de développement et de renforcement du maillage d'hébergements, de points d'information, de sites et d'équipements touristiques

Fiche Socle n°1

Conforter et renforcer le schéma d'accueil touristique

○ Description de l'action	1. Poursuivre le travail engagé dans le cadre du SADI (schéma d'accueil et de diffusion de l'information) mis en place par l'Office de tourisme : évaluation et proposition d'évolution du SADI 2. Identifier les marges de progrès et poursuivre les expérimentations en cours (point-relais, OT mobile notamment) 3. Quel projet pour le futur OT (positionnement sur le territoire, rôle...) ? 4. Construire un Schéma de signalétique touristique à l'échelle de Mellois en Poitou (diagnostic des équipements, hiérarchie, croisement avec la stratégie départementale) 5. Proposer une hiérarchisation des pôles touristiques ainsi qu'un plan de liaisons vers ces pôles.
● Gains pour le territoire	○ Améliorer l'image du territoire en travaillant notamment le réseau de signalétique ○ Générer plus de retombées en facilitant l'expérience et le parcours utilisateur ○ Augmenter la fréquentation des sites et équipements touristiques
● Calendrier comprenant les points d'étape	○ Elaboration de la stratégie du futur OT : En cours ○ Réalisation du diagnostic du SADI en 2023 ○ Lancement du schéma directeur de signalétique touristique et des actions qui en découlent : 2024 ○ Poursuite des expérimentations : dès 2023
● Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
● 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Enquête auprès des points relais ○ Finalisation des différents schémas avec la définition d'indicateurs spécifiques ○ Référencement sur le Web ; nombre de connexions aux pages du site Web de l'OT ○ Enquête auprès des utilisateurs

Fiche Socle n°2

Conforter l'offre d'itinérance douce

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ **Tourisme** / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Une offre touristique repensée qui génère plus de retombées

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : Office de tourisme du Pays Mellois
Partenaires	○ Région pour la valorisation de l'offre ○ Département pour la mise en place des infrastructures dans le cadre du schéma départemental vélo ○ Les communes du territoire ○ Associations locales d'utilisateurs ○ Vélo et Territoires ○ Professionnels hébergements, restaurants, multi services...
Diagnostic de la situation	○ Une demande forte des touristes et habitants ○ Un territoire qui dispose d'un réel potentiel avec des équipements en place ou en cours de réalisation (V93, réseau balades et découverte, Route de d'Artagnan en construction...) ○ Des infrastructures non achevées et sans réelle stratégie de communication, en attente de l'installation du futur comité d'itinéraire de la V93 et de la continuité en direction de la Charente ○ Un effort important de Mellois en Poitou pour requalifier l'offre randonnée pédestre ○ Un territoire propice au développement de nouvelles pratiques comme le trail ou le gravel ○ La présence d'une base VTT de la FFCT sur le site du Lambon
Objectifs	○ Construire une stratégie pour le territoire s'appuyant à la fois sur les itinéraires nationaux, les opportunités de connexion hors schéma avec les départements voisins (vallée de la Boutonne) ○ Structurer et proposer une offre itinérance clé en main (équipements, hébergements, services le long des parcours ...) ○ Maillage du territoire pour proposer des alternatives aux déplacements en voiture
Description de l'action	○ Proposer des continuités d'itinéraires afin de se connecter à des parcours structurants (ex : vallée de la Boutonne pour le vélo) ○ Travailler sur une offre alternative d'hébergements à destination des touristes itinérants (habitants, communes traversées...) ○ Rechercher des opérateurs pour proposer les services location, réparation, conciergerie, repas le long des parcours

Fiche Socle n°2

Conforter l'offre d'itinérance douce

 Description de l'action	○ Jouer pleinement son rôle au sein du futur comité d'itinéraires de la V93 en mobilisant du temps d'animation à l'office de tourisme ○ Engager une action spécifique avec les communes pour l'installation de box à vélo dans les bourgs ○ Finaliser les parcours (ex : route de d'Artagnan) ○ Déployer la marque accueil vélo sur le territoire et animer le collectif de professionnels
 Gains pour le territoire	○ Identification comme territoire avec une offre d'itinérance douce structurée ○ Contribuer à l'image valorisante et dynamique du territoire avec un tourisme qui permet de découvrir un territoire rural ○ Retombées économiques liées à la fréquentation ○ Image d'un territoire qui tient compte du développement durable ○ Maillage du territoire en nouveaux services pour la population
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Participer au Comité d'itinéraire de la V93 : dès 2023 ○ Identification des itinéraires et des connexions à mettre en place : 2023 ○ Marque accueil vélo : 2023 ○ Travail avec les communes sur les box accueil vélo : 2024
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Analyse de fréquentation des écompteurs (itinéraires à équiper) ○ Enquête auprès des professionnels ○ Evolution de la demande à l'accueil de l'OT ○ Nombre de communes ayant une box accueil vélo ○ Mise en place de la marque accueil vélo

Fiche Socle n°3

Soutenir la performance des entreprises de l'hébergement touristique

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ **Tourisme** / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Une offre touristique repensée qui génère plus de retombées

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☐ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : laquelle ? office de tourisme du Pays Mellois
Partenaires	○ Chambres consulaires : CCI/CMA/ Chambre d'agriculture ○ Établissements bancaires, ○ Région Nouvelle-Aquitaine, ○ Fédération Régionale Hôtellerie Plein Air - FRHPA ○ Logis ○ Département
Diagnostic de la situation	○ Une offre en hébergements chez l'habitant qui reste majoritaire et qui a subi un renouvellement important au cours des dix dernières années => quand les propriétaires arrêtent leur activité, l'établissement n'est pas transmissible ○ La question de la transmission des établissements hôteliers avec une baisse de l'offre tant quantitative que qualitative ○ Une présence forte des collectivités dans la gestion des équipements (hébergements collectifs, campings) ○ Une dynamique de renouvellement enclenchée, à soutenir avec l'arrivée de nouveaux professionnels ○ Une offre qui ne répond pas totalement aux attentes des clientèles et des attentes clients qui peuvent évoluer très vite ○ Nécessité d'intégrer la notion de tourisme responsable dans les dispositifs d'accompagnement (amélioration des performances, réduction des consommations...)
Objectifs	○ Générer plus de retombées économiques ○ Moderniser le secteur de l'hôtellerie et maintenir une offre sur le territoire ○ Proposer une offre en adéquation avec les attentes des usagers (excursionnistes, touristes, habitants) ○ Diversifier l'offre pour proposer une large gamme de prestations ○ Permettre la montée en gamme de l'offre gérée par les collectivités en tenant compte des nouvelles tendances ○ Accompagner les acteurs publics vers une rationalisation de la gestion des équipements
Description de l'action	○ Proposer un dispositif afin d'accompagner la reprise / transmission des structures notamment pour le secteur hôtelier

Fiche Socle n°3

Soutenir la performance des entreprises de l'hébergement touristique

 Description de l'action	○ Favoriser la création d'hébergements privilégiant les principes de l'éco construction (création ou rénovation) ○ Proposer un dispositif pour aider les hôtels et restaurants à travailler les ambiances dans leur établissement ○ Accompagner les collectivités propriétaires / gestionnaires dans la modernisation de leur offre, voire proposer des modes de gestion adaptés aux usagers ○ Etudier les opportunités pour développer l'hébergement insolite
 Gains pour le territoire	○ Augmenter les retombées économiques et la fiscalité (taxe de séjour) ○ Accueillir de nouveaux habitants sur le territoire ○ Apporter une solution complémentaire à l'offre d'habitat locatif sur le territoire ○ Valoriser les filières locales (construction, alimentation) ○ Une image valorisante pour le territoire
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Fiche spécifique accompagnement des hôtels et restaurants : fin 2022 ○ Mise en place de critères d'éco-construction : 2023/2024 ○ Accompagnement des collectivités gestionnaires : 2025
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Evolution de la fréquentation ○ Evolution de la taxe de séjour ○ Nombre d'hôtels et restaurants sur le territoire ○ Evolution du nombre de nuitées

Fiche Socle n°4

Concevoir une stratégie de découverte du territoire (notamment les sites de visite)

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ **Tourisme** / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Une offre touristique repensée qui génère plus de retombées

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : Gestionnaires et propriétaires d'équipements, Office de Tourisme
Partenaires	○ Gestionnaires des sites et équipements touristiques ○ Collectivités ○ Région ○ Département
Diagnostic de la situation	○ Des équipements touristiques propriétés de collectivités et dont la gestion est principalement assurée par des associations dans le cadre de conventions ○ Une offre vieillissante qui ne répond pas totalement aux attentes des visiteurs et une fréquentation fragilisée par la période COVID ○ Une érosion de la fréquentation des sites ○ Une offre baignade en zones naturelles qui a disparu (fin de la baignade au Lambon) ○ Un territoire qui possède 4 Petites Cités de Caractère, une forte densité de festivals et événements au cœur d'un PAH
Objectifs	○ Trouver un positionnement du territoire en complémentarité de l'offre des territoires voisins ○ Se questionner sur le devenir de sites structurants comme le Lambon : problématiques liées à la qualité de l'eau, les offres loisirs sur le site, l'adéquation avec les attentes des utilisateurs (touristes et habitants) ○ Un territoire qui valorise ses atouts pour faciliter l'installation d'opérateurs privés (place du patrimoine dans la stratégie) ○ Redonner confiance aux touristes et habitants sur l'offre et favoriser l'attractivité du territoire en se questionnant sur l'offre proposée au regard des évolutions des attentes clientèles
Description de l'action	○ Accompagnement à la réalisation d'un diagnostic de l'offre sites de visite et loisirs (exemple du DLA en cours pour les Mines d'Argent) ○ Définir les thématiques valorisables ou que nous souhaitons promouvoir (Ex : parcours touristiques thématiques) ○ Mettre en place un programme de visites exploratoires hors mellois pour les sites et collectivités (benchmark, partage d'expériences) ○ Réflexion spécifique sur le Lambon

Fiche Socle n°4

Concevoir une stratégie de découverte du territoire (notamment les sites de visite)

 Description de l'action	○ Intégrer des réseaux régionaux et nationaux qui travaillent avec des opérateurs privés pour mieux les contacter et leur donner envie d'investir sur Mellois en Poitou Actions liées : ○ FA sur l'itinérance douce ○ FA une stratégie qui produit de l'innovation (veille, benchmark)
 Gains pour le territoire	○ Meilleure visibilité de l'offre touristique du territoire plus adaptée aux attentes des usagers – touristes et habitants ○ Retombées économiques liées à la fréquentation ○ Meilleure visibilité de Mellois en Poitou au niveau régional et national ○ Gestion des équipements par des professionnels du tourisme (plutôt privés), qui investissent et prennent le relai des collectivités gestionnaires. ...
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Finalisation du DLA Mine d'Argent 2023-2024 ○ Finalisation du DLA Maison du Protestantisme ; 2023-2024 ○ Elaboration du calendrier des diagnostics de l'offre des sites de visite et de loisir : 2023
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Evolution de la fréquentation des sites audités ○ Référencement Web des sites /équipements touristiques de Mellois en Poitou

Fiche Socle n°5

Faciliter/renforcer la mise en réseau des acteurs

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ **Tourisme** / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Une offre touristique repensée qui génère plus de retombées

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☐ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : Office de tourisme du Pays Mellois
Partenaires	○ Département ○ CRT / MONA
Diagnostic de la situation	○ Un travail de fonds de mobilisation autour de rencontres, formations déjà engagé par l'OTPM qu'il faut poursuivre ○ Un OT déjà bien identifié par les habitants car nous savons que 70 % des touristes séjournent chez la famille ou les amis ○ Un changement d'organisation avec l'évolution du statut de l'OT « générateur » de questionnement de la part des professionnels du territoire ○ Tous les habitants sont des touristes/excursionnistes potentiels ainsi que des prescripteurs
Objectifs	○ Permettre aux acteurs de mieux se connaître et faciliter les échanges d'expériences ○ Capitaliser sur un collectif ○ Faire du réseau des acteurs un outil d'innovation et de recherche de solutions ○ Intégrer comme acteurs à part entière les habitants du territoire ○ Remobiliser les professionnels qui se sont éloignés de l'OTPM ces dernières années et expliquer le rôle de l'office de tourisme ○ Améliorer la connaissance de l'offre touristique et renforcer les prescriptions ○ Allonger la saison touristique, renforcer les « ailes de saison » ○ Mobiliser les collectifs pour en faire une source d'innovation ○ Rendre les habitants fiers de leur territoire
Description de l'action	○ Identifier les parties prenantes (acteurs) du territoire : habitants, associations, manifestations culturelles... ○ Renforcer le programme d'actions construit conjointement avec la MONA comme le Programme Local de Professionnalisation (PLP) ○ Identifier les besoins en accompagnement et formation ○ Organisation de temps de partage thématique à destination des professionnels et des habitants du territoire (mise en place d'ateliers collectifs, rendez-vous individuels, programmes de formation...) ○ Intégrer les habitants dans la stratégie de communication

Fiche Socle n°5

Faciliter/renforcer la mise en réseau des acteurs

 Description de l'action	○ Inciter les professionnels à proposer des tarifs attractifs pour les habitants (ambassadeurs) ○ Expliciter le rôle de l'office de tourisme : services et accompagnements proposés, ce que peuvent en attendre les professionnels ○ Renforcer le lien avec les communes du territoire qui sont pour certaines gestionnaires d'équipements touristiques
 Gains pour le territoire	○ Des acteurs mobilisés et prêts à s'investir pour le territoire ○ Un territoire qui améliore son image, plus attractif et qui accueille de nouveaux habitants ○ Des habitants qui revendiquent d'être Mellois, fiers d'être Mellois ○ Contribuer à la dynamique globale du territoire
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Le tourisme est dans le Pré ! est programmé en janvier-Février 2023 ○ Continuer les actions avec les habitants ambassadeurs et l'étendre à tout le territoire : 2023 ○ Mise en réseau des communes gestionnaires d'équipements touristiques : 2024
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Enquête provenance des clientèles dans les sites de visite, festivals et hébergements touristiques ○ Adhésion du nombre de professionnels à l'OT ○ Nombre d'habitants/ambassadeurs

Fiche Socle n°6

Affirmer / Construire l'identité touristique de Mellois en Poitou

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ **Tourisme** / Transversal

Enjeu au sein de la thématique : Un territoire qui travaille ses spécificités et affirme son identité

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☐ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : Office de tourisme du Pays Mellois
Partenaires	- Les professionnels du territoire - Communes - Département - Région
Diagnostic de la situation	- Un territoire qui manque de visibilité dans un champ concurrentiel des destinations « campagne » - Des publications de l'office de tourisme reconnues par les habitants et les touristes pour leur qualité 70% des touristes ne vont pas dans les hébergements marchands - Une image des vacances à la campagne qui reste très dépendante de la qualité de la campagne (paysage, environnement, patrimoine, qualité de l'accueil...) - Des stratégies de communication à l'échelle régionale et départementale disposant de moyens importants - Des professionnels qui se sont éloignés de leur office de tourisme
Objectifs	- Rendre les habitants fiers de leur territoire et en faire les 1ers prescripteurs du territoire - Affirmer une communication, un ton propre au territoire qui s'appuie sur ses valeurs - Communiquer sur les différences du territoire - Avoir une politique/stratégie de communication ambitieuse - S'inscrire dans les stratégies régionales et départementales
Description de l'action	- Accompagnement sur la recherche d'un positionnement touristique, en lien avec la stratégie de marketing territorial de Mellois en Poitou, avec l'aide d'une agence de communication en s'appuyant sur la stratégie existante de l'office de tourisme (2021-2023) => redéployer la stratégie de communication - Mise en place d'un programme de rencontres à destination des professionnels, collectivités pour communiquer sur la stratégie touristique et remobiliser les acteurs, expliquer le rôle de l'office de tourisme

Fiche Socle n°6

Affirmer / Construire l'identité touristique de Mellois en Poitou

 Gains pour le territoire	○ Augmenter les retombées économiques et la fiscalité (taxe de séjour) ○ Accueillir de nouveaux habitants sur le territoire ○ Une image valorisante et un territoire identifié comme une destination rurale
 Calendrier comprenant les points d'étape	○ Le tourisme est dans le pré ! janvier-février 2023 ○ Etude stratégie communication lancée au semestre 2 de 2023
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☒ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	○ Evolution de la fréquentation des sites et hébergements ○ Evolution de la taxe de séjour collectée ○ Nombre de parutions dans la presse et magazines spécialisés ○ Accueils de presse réalisés ○ Evolution fréquentation site web et réseaux sociaux sur la base d'un état zéro réalisé dans le cadre de la définition de la stratégie

Fiche Socle n°4

Cadre des relations partenariales

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / **Transversal**

Enjeu au sein de la thématique :

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ En interne : Communication, Animation, Education ○ Etat (Préfecture 79, SGAR, ANCT ...), Education Nationale ○ Région Nouvelle Aquitaine et ADI ○ Département 79 ○ Mairies ○ Club des entreprises, syndicats professionnels ○ Chambres consulaires ○ EPIC Tourisme
Diagnostic de la situation	○ La Communauté de communes Mellois en Poitou reste peu identifiée de ses partenaires institutionnels, des réseaux d'entreprises, des acteurs économiques et des chefs d'entreprises. ○ La Communauté de communes n'a pas de cadre précis pour répondre aux demandes d'accompagnement des acteurs économiques
Objectifs	○ Devenir un partenaire naturel des structures avec lesquelles nous travaillons pour avoir plus accès à des informations stratégiques en amont ○ Faciliter le financement des projets de la collectivité et des acteurs économiques de Mellois en Poitou (contractualisation pluriannuelle) ○ Définir un cadre / principe de contractualisation « gagnant – gagnant » ○ Intégrer les réseaux d'influence pertinents (lobby) ○ Structurer la déclinaison concrète de la stratégie d'attractivité économique et touristique par la définition d'un cadre clair d'intervention de la collectivité (avoir des règles du jeu claires)
Description de l'action	○ FA4-1 : Intégrer les réseaux dont les thématiques de travail rejoignent les priorités de la stratégie (veille, lobby, compréhension des évolutions et des tendances à venir) ○ FA4-2 : Travailler plus étroitement avec les autres niveaux de collectivité et avec l'Etat ; contractualiser avec nos partenaires pour cofinancer nos projets et faire connaître nos actions (SRDEII, Contrat de Territoire, Contrat d'Objectif Territorial) ; renforcer les relations de travail avec les Mairies ○ FA4-3 : Développer des partenariats spécifiques selon les projets, notamment avec l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture (MFR, Lycée agricole) ²et pour des actions de communication

Fiche Socle n°4

Cadre des relations partenariales

 Description de l'action	- FA4-4 : Mettre en réseau les entreprises et les acteurs économiques du territoire, qui se connaissent mal et créer du partenariat entre eux (économie de proximité / économie circulaire/ Ecologie industrielle territoriale) - FA4-5 : Continuer le travail partenarial et collaboratif autour de la stratégie d'attractivité économique et touristique (COFIL)
 Gains pour le territoire	- Mieux anticiper les évolutions pour un accompagnement adapté des acteurs économiques - Mobiliser des cofinancements en faveur des projets du territoire - Mobiliser de l'expertise déjà existante chez les structures partenaires (ne pas refaire ni faire à la place de) - Encourager les courants d'affaires entre les entreprises du territoire, pour maintenir la valeur ajoutée au plan local
 Calendrier comprenant les points d'étape	
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☒ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- Pourcentage de cofinancements sur les projets portés ou accompagnés par la DAET - Nombre de participations à des événements extérieurs (salons ...) - Nombre d'événementiels organisés par Mellois en Poitou, ou pour lesquels la collectivité est partenaire, pour favoriser la mise en réseau des entreprises du territoire

Fiche Socle n°1

Une économie responsable et durable

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / **Transversal**

Enjeu au sein de la thématique :

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☒ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ En interne : PCAET, COT, PLUi-H, plan de gestion des espaces verts, services techniques (logiciel métier), circuits balades et découvertes ○ Mairies du territoire ○ Région NA : contrat de territoire, CADET ○ Département 79 ○ Etat : FNADT, appels à projets ○ ADEME ○ Chambres consulaires ○ Club des entreprises, Syndicats professionnels ○ CIVAM, AFIPAR, Prom'Haies ○ EPIC Tourisme ○ CBE, Pôle Emploi
Diagnostic de la situation	○ La hausse du coût de l'énergie et le réchauffement climatique incitent à adapter les pratiques et à prendre des mesures pour anticiper sur le long terme. Les coûts de fonctionnement des entreprises, y compris les agriculteurs, augmentent de manière incontrôlée, ce qui menace leur pérennité ○ Les difficultés de recrutement, avec un taux de chômage à 5 % sur la zone d'emploi de Niort au 1^{er} trimestre 2022, imposent aux entreprises de se rendre plus attractives auprès d'une main d'œuvre qui recherche de plus en plus une meilleure qualité de vie au travail
Objectifs	○ Avoir des ressources (humaines, patrimoine, foncier, eau, énergies) gérées et disponibles à court et à long terme ○ Elaborer une politique publique qui lie les enjeux économiques et les enjeux environnementaux ○ Développer les bonnes pratiques de mutualisation ○ Sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques ○ Exemplarité de la collectivité : plan de gestion durable des ZAE ; conception des aménagements...
Description de l'action	○ FA 1-1 - Développer des pratiques de gestion durable au sein des équipements communautaires (ZAE, bâtiments économiques) et au sein des entreprises, y compris des secteurs agricoles ou touristiques ; cela comprend

Fiche Socle n°1

Une économie responsable et durable

Description de l'action	la mise en œuvre de plans de soutien (économie d'énergie, écoconstruction...). - FA 1-2 – Soutenir les porteurs de projets (créateurs/repreneurs) en vérifiant la faisabilité économique à court et moyen terme de leur activité, tout en évaluant le niveau de vulnérabilité aux transitions énergétiques, climatiques et sociales - FA 1-3 – Inciter à la création d'innovations pour la transition énergétique - FA 1-4 – Valoriser les paysages et la biodiversité, grâce à la valorisation du bois de haies, de l'agroforesterie, d'une offre de randonnée « nature », du développement des itinérances - FA 1-5 – Prise en compte de critères sur les pratiques respectueuses de l'environnement ou inclusives en matière d'emploi, dans le cadre des soutiens financiers de Mellois en Poitou - FA1-6 – IDEM Fiche socle « Animation des ZAE » - Mutualiser des services inter-entreprises (Ex : crèches d'entreprises, restaurant inter-entreprises, parkings inter-entreprises ...) pour développer une nouvelle offre aux usagers tout en limitant les coûts de fonctionnement.
Gains pour le territoire	- Garantir la pérennité des entreprises sur le long terme - Favoriser les innovations - Préserver nos ressources naturelles et notre patrimoine foncier et bâtiminaire - Maintenir des filières en difficultés mais stratégiques pour le territoire. Par exemple : l'élevage qui permet de maintenir les haies et le paysage de bocage. - Promouvoir l'image d'un territoire respectueux de l'environnement
Calendrier comprenant les points d'étape	
Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☒ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- Evolution du nombre d'établissements sur Mellois en Poitou et suivi de la durée de vie des entreprises - Evolution des cessations d'activités et focus sur les filières les plus impactées - Taux d'intervention dans les dispositifs d'aide (recours à des taux bonifiés pour motifs environnementaux ou d'inclusion sociale) - Baisse de la facture énergétique des équipements économiques de Mellois en Poitou - Nombre de structures accompagnées par les organismes spécialisés dans la transition énergétique (Ex : ADEME) - Emissions des gaz à effet de serre sur le territoire (si la donnée est disponible)

Fiche Socle n°2

Emploi et formation

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / **Transversal**

Enjeu au sein de la thématique :

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ En interne : DRH, Communication ○ Etat ○ Education nationale : Rectorat, collèges et lycées du territoire ○ Région nouvelle Aquitaine ○ Pôle Emploi, CBE, Mission Locale ○ Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE) ○ Club des entreprises, syndicats professionnels ○ Chambres consulaires ○ EPIC Tourisme
Diagnostic de la situation	○ Les difficultés de recrutement, avec un taux de chômage à 5 % sur la zone d'emploi de Niort au 1^{er} trimestre 2022, imposent aux entreprises de se rendre plus attractives auprès d'une main d'œuvre qui recherche de plus en plus une meilleure qualité de vie au travail ○ Les entreprises, quel que soit leur secteur, ne communiquent pas efficacement auprès des potentiels salariés ○ Le territoire en général manque d'attractivité et peu de familles viennent s'installer spontanément à Mellois en Poitou ○ Problématiques de mobilité des salariés pour les zones plus rurales
Objectifs	○ Eviter le blocage des projets des entreprises par manque de main d'œuvre ; favoriser le développement des activités économiques par le recours à des compétences locales ○ Accompagner la montée en compétence des salariés ○ Maintenir les salariés et leurs familles sur le territoire ○ Accueillir de nouveaux salariés et leurs familles sur le territoire
Description de l'action	○ FA 2-1 – Créer une marque employeur du territoire en fédérant les démarches de marque employeur des entreprises volontaires du territoire ○ FA 2-2 – Accompagner la montée en compétence des actifs par la formation et les échanges d'expériences ; accompagner les entreprises à définir et financer leur plan de formation ○ FA 2-3 : Structurer un maillage de services aux salariés du territoire, qui comprend notamment des solutions de mobilité et de mobilité partagée ○ FA 2-4 : Promouvoir les métiers auprès du grand public (scolaires, collégiens et lycéens scolarisés sur le Mellois, personnes à la recherche d'un emploi ; développer les visites d'entreprises et d'exploitations agricoles)

Fiche Socle n°2

Emploi et formation

 Description de l'action	- FA 2-5 : Faciliter la mise en réseau entre les entreprises et les acteurs de l'emploi/formation (Pôle Emploi, organismes de formation, OPC, VIVEA, FAFCA, Région Nouvelle Aquitaine); s'impliquer dans les réseaux de formation initiale (être présent dans les Forums des métiers des établissements (collèges et lycées, etc), participer aux Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE) - FA 2-6 : Travailler sur des solutions d'emplois partagés (Ex : groupements d'employeurs)
 Gains pour le territoire	- Favoriser les recrutements dans les entreprises du territoire et permettre leur développement - Maintenir et développer les familles sur l'ensemble du territoire, y compris sur les communes les plus rurales - Développer la valeur ajoutée locale (des produits fabriqués dans nos entreprises, par les habitants du territoire qui dépensent leur salaire localement) - Maintenir et développer la dynamique rurale sur l'ensemble du territoire
 Calendrier comprenant les points d'étape	
 Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☒ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
 3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- Evolution du taux de chômage - Evolution du nombre de demandeurs d'emplois - Nombre de démarches de marques employeurs - Nombre de visites d'entreprises - Nombre de stages en collèges et en lycées ; retours qualitatifs (questionnaires d'évaluation) - Nombre de classes de 3^{ème} découverte NB : utiliser les indicateurs déjà en place dans les structures partenaires

Fiche Socle n°3 Communication

Axe : Accueil des entreprises / Agricole et alimentation/ Tourisme / **Transversal**

Enjeu au sein de la thématique :

Porteur de projet / Maître d'ouvrage de l'action	☒ Mellois en Poitou ☐ Autre structure : laquelle ?
Partenaires	○ En interne : Communication, Animation, Petites Villes de Demain ○ Etat ○ Région nouvelle Aquitaine et ADI ○ Département 79 ○ Partenaires du réseau d'accueil ○ Comité Local Ecole Entreprises (CLEE) ○ Chambres consulaires ○ Club des entreprises, Syndicats professionnels ○ EPIC Tourisme ○ Médias locaux : PQR, radios, Facebook ○ Médias régionaux et nationaux
Diagnostic de la situation	○ Mellois en Poitou manque de notoriété et d'attractivité ○ Mellois en Poitou a de nombreux savoir-faire mais manque de « faire-savoir » ○ Mellois en Poitou est pourtant un territoire avec une vraie dynamique économique et de nombreux atouts : un maillage de TPE- PME adaptables, avec des leaders sur leur marché ; une belle qualité de vie ; des services publics à proximité sur l'ensemble du territoire ; un accès à l'immobilier aisé ; un positionnement stratégique à 2h30 de Paris en TGV et 1h20 de l'océan Atlantique.
Objectifs	○ Faire en sorte que les habitants et les entreprises soient fiers du territoire Mellois en Poitou ○ Devenir une destination professionnelle et touristique / Attirer de nouvelles entreprises et de nouvelles familles ○ Faire connaître le territoire et le rendre attractif ○ Attirer des acteurs économiques innovants ○ Devenir un territoire de référence dans des domaines déjà présents localement, mais pas valorisés ○ Revendiquer l'image d'un territoire rural et agricole (tourisme rural, excellence de nos filières agricoles)
Description de l'action	○ FA 3-1 – définir des valeurs socles, différenciantes, qui seront déclinées dans les différents plans de communication (communication pour commercialiser les ZAE, communication touristique, etc.) ○ FA 3-2 – mettre en place une stratégie d'accueil : kit accueil, mise en réseau des structures concernées autour des nouveaux arrivants, réseau des entreprises « recrutantes », organisation de temps forts et de rencontres régulières (cf fiche socle 3 Accueil des entreprises)

Fiche Socle n°3

Communication

Description de l'action	- FA 3-3 - favoriser la communication inter-secteurs d'activités pour développer les échanges locaux, (événements pour provoquer la mise en réseau des chefs d'entreprise, accès des consommateurs aux produits locaux, valorisation des sites touristiques auprès des habitants, etc.) - FA 3-4 : promouvoir notre territoire rural via les filières d'excellences et les « pépites » économiques locales (concours, labels, etc.) - FA 3-5 : créer une signalétique économique et touristique - FA 3-6 : créer un réseau d'ambassadeurs du territoire (habitants, chefs d'entreprise, agriculteurs, etc), qui témoignent et qui sont fiers de vivre/travailler sur Mellois en Poitou - FA 3-7 : faire connaître le territoire et ses acteurs économiques au-delà de ses « frontières administratives » ; participation/soutien financier ou technique à des salons, concours ... - FA 3-8 : déployer une stratégie de marketing territorial, avec une vision large du territoire, et décliner des actions concrètes
Gains pour le territoire	- Augmenter la valeur ajoutée locale - Accueillir de nouvelles familles qui contribueront à la dynamique des bourgs qui maillent le territoire - Attirer des entreprises créatrices d'emplois et de valeur ajoutée locale - Fédérer les habitants/consommateurs/entreprises autour d'une identité rurale et innovante assumée
Calendrier comprenant les points d'étape	
Délibération pour Mellois en Poitou	Pour décision : ☐ OUI ☐ NON Pour information : ☐ OUI ☐ NON
3 à 4 indicateurs de suivi, de résultat et de performance	- Nombre de nuitées - Nombre de demande de PC - Nombre d'enfants scolarisés dans les écoles - Nombre d'implantations exogènes d'entreprises - Nombre d'ambassadeurs du territoire - Evolution de la fiscalité (taxe foncière, taxe de séjour)